

# 8 avril 1971 : il y a 50 ans, naissait l'Union romani internationale

[Courrier des Balkans](#) | Correspondance particulière | jeudi 8 avril 2021

**Le 8 avril 1971, le Congrès mondial tsigane réuni à Londres donnait naissance à l'Union romani internationale. Témoin et acteur de cette histoire, le sociologue Jean-Pierre Liégeois revient sur un demi-siècle de luttes du peuple rom pour ses droits.**

Propos recueillis par Julien Radenez



*Jean-Pierre Liégeois, sociologue, a fondé en 1979 et dirigé jusqu'en 2003 le Centre de recherches tsiganes de l'Université Paris Descartes / Sciences sociales, Sorbonne. Depuis le début des années 1980, il a coopéré avec le Conseil de l'Europe et avec la Commission européenne et a réalisé des ouvrages et rapports concernant les Roms.*

**Le Courrier des Balkans (CdB) : La Communauté mondiale gitane, association créée en 1959 à Paris par Ionel Rotaru et dissoute en 1965 à la demande de la Préfecture de Police, a-t-elle été la matrice de l'Union romani internationale ?**

Jean-Pierre Liégeois (J.-P.L.) : Elle a été une étape transitoire qui a permis une prise de conscience et mené vers la consolidation d'un mouvement. Par son programme et son action, la Communauté mondiale gitane était caractéristique de ce que j'ai appelé une utopie, en indiquant que c'est là une étape essentielle. L'importance de l'utopie n'est jamais négligeable. D'abord aux yeux de l'extérieur, à travers les médias dont Rotaru se servait beaucoup, elle met l'accent sur les questions concernant les Roms et interpelle l'opinion publique. Ensuite, c'est dans cet imaginaire que d'autres organisations vont entrer en

gestation. L'utopie apparaît ainsi comme une étape. Elle est un fait politique. Enfin, elle est un reflet des préoccupations profondes des populations qu'elle concerne : ainsi, la revendication d'un territoire, souvent appelé *Romanesthan* (« l'endroit, le lieu tsigane ») est sans doute la plus utopique, mais l'idée de ce territoire, par sa force symbolique, est plus importante que son existence effective. Il faut indiquer aussi, en réponse à votre question, que la Communauté mondiale gitane n'a pas mené immédiatement à l'Union romani internationale : certains points du programme de Rotaru sont repris à partir de 1967 par une nouvelle organisation, le Comité international tsigane, créé en réaction et en dissension à l'utopie de Rotaru. Et c'est ce Comité qui deviendra plus tard le Comité international rom avant de devenir l'Union romani internationale.

**CdB : En 1967, Vanko Rouda, directeur du journal la *Voix mondiale tsigane*, devient président du Comité international tsigane, organisation non déclarée dont les membres étaient issus de la Communauté mondiale gitane. Pourquoi était-il soupçonné de fomenter des activités clandestines ?**

J.-P.L. : Vanko Rouda était un proche de Ionel Rotaru et, la réflexion ayant évolué au fil des années, des réunions, des actions menées et de contacts divers, il est apparu qu'il fallait passer à un programme plus réaliste. Un groupe dissident se forme autour de Vanko Rouda. Rotaru, à qui certaines de ses utopies sont reprochées car elles peuvent se retourner contre l'organisation tsigane et remettre en cause son existence, est laissé un peu à part. Intervient alors la dissolution par le gouvernement français de la Communauté mondiale gitane. Le groupe qui l'a quittée est dénommé Comité international tsigane à partir de 1967. Ses dirigeants sont souvent convoqués dans les locaux de la police pour y être interrogés, car les services de police les croient en train de fomenter des activités contre la sûreté de l'État. Il faut se remettre dans le contexte et l'esprit politico-policier de l'époque, ainsi que l'esprit de censure qui menait à l'interdiction de certaines publications. C'est la période pendant laquelle un éditeur aussi important que François Maspero se voyait interdire nombre de publications concernant le colonialisme ou le sous-développement. Et bien sûr, dans ce contexte, le développement d'activités, ou même d'un simple intérêt, concernant une minorité méconnue comme celle des Roms, était l'objet de suspicion et d'interdiction. Pour illustration, je mentionnerai les cours d'alphabétisation à Montreuil proposés pour des adultes roms, à la sortie desquels la police attendait les apprenants et les suivait sur leur chemin de retour, croyant sans doute à des réunions clandestines et dangereuses pour l'État. On est dans le cadre d'une suspicion généralisée et d'une volonté d'intimidation.



**Participants au premier Congrès international rom en 1971 à Londres, chantant l'hymne Gelem, gelem. Jan Čibula (à gauche) deviendra le premier président de l'Union internationale romani.**

© coe.int

**CdB : Du 8 au 12 avril 1971 à Londres, à l'occasion d'un premier congrès mondial tsigane, le Comité international tsigane devint le Comité international rom, organisme coordinateur des associations représentées, autrement dit une fédération. Pouvez-vous détailler les objectifs visés et les résolutions adoptées ?**

J.-P.L. : Permettez-moi de rappeler que mon livre *Mutation tsigane* [1], publié en 1976 et issu d'une thèse soutenue en 1973, présente et analyse l'« avant-Congrès » de 1971, la genèse des organisations que nous venons d'évoquer, leurs activités, la préparation du Congrès, sa tenue et ses suites, et la mutation qu'il représente dans l'univers des Roms, ce passage de la tradition à de nouvelles formes d'action politiques, et les enjeux que tout cela implique. Ce Congrès a été largement préparé dans la banlieue Est de Paris au sein du Comité international tsigane mais, notamment pour les raisons que nous avons évoquées, il était très difficile qu'il se tînt en France. Vanko Rouda avait d'ailleurs déjà eu des contacts au Royaume-Uni, et dès 1966 il a participé dans le Kent à la création du Gypsy Council, aussitôt affilié au Comité international. Le but initial du Comité était d'organiser une simple conférence en vue de préparer un Congrès qui aurait lieu plus tard. Mais, devant le nombre de délégués venus de quatorze États, auxquels se sont ajoutés des observateurs, face à la qualité des travaux et des décisions prises, il a été décidé de considérer cette conférence comme le premier Congrès mondial rom.

Le but de ce Congrès est d'unifier les Roms et de susciter leur action dans le monde entier, d'amener une émancipation en accord avec notre propre intuition et nos idéaux

Pour ce qui est des objectifs, on peut citer des extraits de l'allocution d'ouverture de celui qui en était le

président, un Rom de Yougoslavie : « Le but de ce Congrès est d'unifier les Roms et de susciter leur action dans le monde entier ; d'amener une émancipation en accord avec notre propre intuition et nos idéaux ; de progresser au rythme qui nous convient... Tout ce que nous ferons aura la marque de notre propre personnalité, ce sera *Amaro Romano Drom*, notre route rom... Notre peuple doit planifier et organiser une action locale, nationale et internationale. Nos problèmes sont partout les mêmes : nous devons nous servir de nos propres modèles d'éducation, maintenir et développer notre culture rom, susciter un nouveau dynamisme dans nos communautés et forger un futur en accord avec notre style de vie et nos croyances. Nous avons été passifs assez longtemps et je crois que nous pouvons réussir, en commençant aujourd'hui ».

Le terme « tzigane » est rejeté, d'où le changement du nom de l'organisation qui devient « rom ». Un drapeau et un hymne sont adoptés, toujours et de plus en plus utilisés de nos jours. Il est décidé que le 8 avril, premier jour de ce Congrès, serait dorénavant considéré comme la Journée des Roms, devant être commémorée chaque année au niveau international et national. Cinq commissions sont créées : affaires sociales, éducation, crimes de guerre (recherches sur le génocide nazi, perpétuation du souvenir des Roms victimes de guerre, constitution de dossiers de dommages de guerre), linguistique, et une commission culturelle. Un slogan résume le congrès : « Le peuple rom a le droit de rechercher sa propre voie vers le progrès ».

### **CdB : Le congrès de l'Uniunea Generală a Romilor din România qui s'est déroulé à Bucarest en 1934 était-il avant-gardiste ?**

J.-P.L. : À la fin de 1933, des délégués d'une bonne partie de l'Europe se retrouvent à Bucarest pour une conférence organisée par des Roms de Roumanie, parmi lesquels un noyau d'universitaires. Certaines des propositions faites au cours de cette conférence, comme l'adoption d'un drapeau, la création d'une bibliothèque et d'une université roms, l'intensification des échanges entre les organisations roms afin de renforcer l'identité et l'action politique, seront largement reprises plus tard. Mais la Seconde Guerre mondiale arrête le développement des organisations et les Roms, persécutés, devront rentrer à nouveau dans l'invisibilité. Les résolutions, essentiellement un combat pour les droits, ont été vite submergées sous les vagues nazies, et l'intelligentsia rom en est restée décapitée. La peur de se présenter comme rom, à titre individuel ou collectif, a été réactivée durablement. Elle est demeurée un frein pour un développement politique, et même pour la participation à des élections dans les États où les minorités sont reconnues et ont la possibilité d'avoir leurs représentants.

## **Le Romanesthan, l'utopie d'un État-nation rom**

### **CdB : En 1978 à Genève, le Comité international tzigane devint l'Union romani internationale. Son poids vis-à-vis des institutions a-t-il augmenté sur la scène internationale ? Son autorité politique est-elle aussi bien reconnue par les Roms que par les non-Roms ?**

J.-P.L. : Après le Congrès de Genève, l'Union romani entreprend des démarches auprès du Conseil économique et social des Nations-unies. L'Union romani, au moment de la remise du dossier à l'Onu, représente 71 associations dans 21 États. En 1979, elle obtient un statut consultatif dans la catégorie Roster, qui regroupe les ONG à même, de par leur compétence, d'apporter une contribution occasionnelle et utile au Conseil économique et social, ainsi qu'à d'autres instances de l'ONU. Plus tard, en 1993, l'organisation internationale obtiendra auprès du Comité des ONG une reclassification de son statut, en passant de la catégorie Roster à la catégorie II. Cette catégorie regroupe les ONG reconnues comme ayant une qualification internationale dans les domaines pour lesquels elles ont un statut consultatif, et à même d'apporter une contribution suivie au Conseil économique et social. Leur force de proposition vis-à-vis du Conseil est également plus importante. Depuis longtemps, Vanko Rouda avait des contacts avec le Conseil de l'Europe, et au fil des ans, ces contacts se sont intensifiés et ont pris des formes diverses, aussi bien par une participation directe dans la plupart des programmes développés par le Conseil de l'Europe que par la mise en place de structures comme un Forum européen représentatifs des Roms. Les relations avec les instances de l'Union européenne se sont aussi développées et, depuis la première élection d'un député européen, Gitan d'Espagne, en 1986, d'autres ont été élus lors des législatures ultérieures.

L'Union romani internationale a joué depuis le début des années 1990 un rôle renforcé en tant que groupe de pression, ONG interlocutrice des États, participante active lors de séminaires et conférences, surtout auprès de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, lors de ses diverses réunions sur la Dimension humaine, à Copenhague en 1990, Genève et Moscou en 1991, Helsinki en 1992. Les activités de cette période ont été essentiellement menées par le Président de l'Union romani internationale, Rajko Đurić, son vice-président chargé des relations internationales, Nicolae Gheorghe, et son représentant auprès des Nations-Unies, Ian Hancock.



**Troisième Congrès international rom à Göttingen (mai 1981).**

© Adam Bartosz

Les années 1990, à l'image des bouleversements qui se sont produits dans nombre d'États, sont des années d'explosion du nombre des organisations politiques ou culturelles roms, sans doute près de mille ONG roms dans l'Europe du milieu des années 1990. Ce sont des années de lutte pour se faire reconnaître par différents partenaires institutionnels, des années aussi de définition à la fois de leur champ d'action (régional, national, européen, mondial) et de leur champ de compétence (politique, culture, scolarisation, droits de l'homme...). Le Congrès de Varsovie, en 1990, reflète du bouillonnement du début de la décennie, en a été l'amorce. Puis les années 2000 sont marquées par un positionnement consolidé des ONG roms dans le champ politique. Après le Congrès de Prague qui lance en 2000 l'idée d'une « nation rom », des idées et formules diverses sont présentées et parfois mises en œuvre pour qu'une présence politique rom soit effective, notamment en Europe. Le profil et l'expérience des ONG roms viennent se conjuguer avec la mise en place ou le renforcement de dispositions dans les États, par exemple Commissions interministérielles pour les Roms, Offices nationaux pour les Roms, lois (comme celle de 1993 pour la Hongrie, qui lance des Conseils roms locaux et un Conseil national), présence par élection ou désignation de députés roms dans certains parlements. Les ONG roms rencontrent aussi les dynamismes européens : importance de la question des Roms dans le cadre de l'accession de nouveaux États à l'Union européenne, proposition d'un Forum européen rom qui puisse être une instance de consultation, etc.

**CdB : La revendication d'un territoire, d'un État-nation, était-elle inhérente à la construction du mouvement politique rom ?**

J.-P.L. : Je ne le crois pas. On en revient à l'utopie. En fait, c'est une idée qui n'a été évoquée que par quelques utopistes, comme Ionel Rotaru ou encore en Pologne par des membres de la famille Kwiek à l'occasion de leur intronisation comme « Roi des Roms ». Ceci dit, comme je l'ai indiqué, l'idée de ce *Romanesthan*, par sa force symbolique, est plus importante que son existence effective.

**CdB : Le mouvement politique rom était-il plutôt conservateur (traditionaliste) ou progressiste (moderniste) ?**

J.-P.L. : C'est un mouvement progressiste, en décalage avec la tradition et le conservatisme, d'où le terme que j'emploie de « mutation ». Mais cela ne veut pas dire que ses animateurs ne soient pas, pour certains, conservateurs dans leur façon de se comporter.

La segmentarité de l'univers rom s'accommode mal de l'unité.

### **CdB : Pourquoi peut-on qualifier les élites roms, qui exercent des métiers non traditionnels, de déviants ou de marginaux ? Est-ce encore le cas un demi-siècle plus tard ?**

J.-P.L. : L'avènement de cette nouvelle forme d'action politique que sont les organisations n'est pas sans bousculer la tradition. Pour employer un terme de sociologie ou d'anthropologie politique, la segmentarité de l'univers rom, en groupes et sous-groupes diversifiés, s'accommode mal de l'unité. Nul homme ne peut prétendre avoir autorité sur un autre homme, nulle famille sur une autre famille, nul groupe de parents sur un autre groupe. D'où les difficultés d'une organisation qui ne s'inscrit pas dans les dynamismes sociaux traditionnels. La rupture qui se produit entre la tradition et une innovation se présente comme une mutation, car les transformations qu'elle implique sont importantes. Tradition et innovation peuvent apparaître juxtaposées, ou ressenties comme telles, et les innovateurs sont considérés pour beaucoup comme des transfuges ayant quitté la société rom ou n'y ayant guère été impliqués. Mais toutes les traditions sont faites pour changer et la juxtaposition tradition/nouveauté tend à s'estomper. On assiste à une banalisation des organisations, des valeurs qu'elles portent et des attitudes qu'elles entraînent, aussi bien du côté de l'« extérieur » non-rom où on les considère de moins en moins comme des chimères amusantes ou menaçantes, que du côté de l'« intérieur » où, en liaison avec l'éducation scolaire, on comprend mieux le sens de leur existence et la fonction qu'elles peuvent avoir.

L'augmentation importante du nombre des organisations roms — ce n'est un paradoxe qu'en apparence — fait aussi que leur mouvement rejoint la tradition, en ce sens qu'elles suivent les lignes de la diversité de la mosaïque des groupes et des appartenances familiales et sociales. C'est ce qui fait leur force, mais aussi leur faiblesse. Leur force, car le nombre et la diversité sont signes de dynamisme et de pluralité. Leur faiblesse, car l'« extérieur », l'environnement des Roms peut continuer de jouer avec cette diversité pour mieux régner, quand le nombre et les tendances rendent difficiles les unions, et précaires les fédérations, et quand la solidarité familiale prévaut sur la qualité politique.

L'identité dans la société est avant tout vécue, réfléchie et constamment remise en question dans la recherche d'équilibres sociaux. Dans les organisations, elle devient exposée. Le Rom, pressé par d'autres de démontrer sa différence et son authenticité, doit, pour les affirmer, les élaborer au risque de les figer. Il est donc compréhensible que l'ensemble de la société ne se précipite pas pour appuyer des présidents et des secrétaires, qui sont au contraire l'objet de critiques, accusés souvent encore de travailler et d'agir pour eux et pour le groupe familial dont ils sont issus. Ces présidents, secrétaires, leaders ont donc un rôle difficile à jouer : trop innovateurs aux yeux des Roms, pas assez aux yeux d'un entourage qui ne comprend pas ceux qui ne s'expriment pas tout à fait comme eux, et pas toujours en accord avec leurs homologues d'autres organisations. De leur multiple appartenance résulte un multiple risque de rejet. De plus, la plupart des organisations ne reçoivent guère d'aide financière, surtout si elles veulent rester indépendantes d'autres pouvoirs. Ceux qui y sont actifs doivent, pour les animer, les représenter, répondre aux sollicitations diverses, se rendre disponibles et perdre ainsi un temps de travail financièrement nécessaire. Un collègue sociologue anglais avait remarqué que l'Union romani est sans doute la seule organisation internationale ayant un statut consultatif auprès des Nations-Unies sans même posséder un bureau où travailler. Pourtant, vouloir être une figure politique est une perspective attrayante, peut-être synonyme d'acquisition d'un respect et d'un prestige que jamais un Rom n'a eu la chance d'avoir. D'où, parfois, cette inflation du nombre des présidents et secrétaires, que le Rom analyse avec ironie.



Au cours des siècles, l'environnement des Roms n'a cessé de construire leur altérité, fondée sur des représentations manipulées en fonction des politiques.

**CdB : L'Union romani internationale, par le biais ou non du Romano instituto (institut de recherche et de documentation), participe-t-elle à l'homogénéisation de l'histoire, de la culture, de la langue, autrement dit de l'identité romani ?**

J.-P.L. : Cette idée d'institut de recherche et de documentation a pris des formes diverses. Il existe dans plusieurs États de tels instituts, parfois même en tant qu'institutions publiques. L'Union romani internationale n'a pas, à ma connaissance, d'activités directes en la matière. Je dirais qu'elle n'en a pas non plus la vocation. Ceci dit, la recherche et la diffusion de ses résultats mènent à une valorisation de la présence historique, culturelle, linguistique des Roms, ce qui permet d'avancer en termes positifs, de progrès et non pas de problème.

Cette dynamique est fondamentale dans l'élaboration d'une réflexion collective. Au cours des siècles, l'environnement des Roms n'a cessé de construire leur altérité, fondée sur des représentations manipulées en fonction des politiques : le Rom n'était pas défini tel qu'il est, mais tel qu'il était nécessaire qu'il soit pour des raisons politiques. Son identité était réduite à une altérité.

Les Roms veulent éviter le risque qu'aujourd'hui, le même environnement construise ou induise de l'extérieur, et de façon unilatérale, une identité conjoncturelle liée à ses propres besoins politiques. Les identités, personnelles et collectives, sont constamment en cours d'élaboration et de reconfiguration. En réponse à votre question, la multiplication des activités dans ce domaine renforce la consolidation, la proclamation et la visibilité d'une identité, et permet d'en exprimer la diversité. Je mentionnerai une image que j'emploie depuis longtemps pour faire comprendre l'univers des Roms et la segmentarité de la société dont je parlais tout à l'heure : une mosaïque qui signifie que chaque élément de l'ensemble est original, différent des éléments voisins, mais que chaque élément ne peut être compris que par sa place dans l'ensemble. Si on l'isole, on ne le comprend pas et on appauvrit l'ensemble. Il y a donc unité dans la diversité.

Ces dernières années, plusieurs activités s'inscrivent dans ce domaine et viennent compléter le développement des organisations et mouvements politiques. Ainsi la création de l'Institut européen rom pour les Arts et la Culture ([ERIAN](#)). L'idée était en gestation depuis des années, puis en 2014 un groupe d'initiative a vu le jour, l'Alliance pour un Institut Rom européen. C'est alors que le Conseil de l'Europe, avec l'Open Society Foundation de George Soros, décident de promouvoir cette idée et de donner les moyens de sa réalisation. L'ERIAN a officiellement été établi en 2017 à Berlin. L'Institut a pour objectif d'améliorer l'estime de soi des Roms et de réduire les préjugés de la population majoritaire envers les Roms, au moyen des arts, de la culture, de l'histoire et des médias. De même [RomArchive](#), créé en 2015 et lancé en 2019, concernant l'histoire et la culture des Roms et leur contribution à l'histoire et à la culture européennes dans un espace digital international librement accessible à tous. Il s'agit de rendre visible la présence des Roms, de leur histoire et de leur culture dans le contexte européen et mondial, et de lutter contre la méconnaissance et les distorsions dues aux préjugés et stéréotypes qui ont prévalu pendant des siècles. Il s'agit aussi de mettre en lumière la vision et le vécu des Roms eux-mêmes, témoins, activistes, chercheurs.

La connaissance et la reconnaissance de l'histoire, de la culture et de la langue permettent de développer une action non plus de défense, mais constructive, non plus réactive, mais proactive qui vient, dans une dynamique interculturelle, se conjuguer avec celle des autres cultures.

**CdB : L'Union romani internationale est-elle un outil efficace pour lutter contre le racisme et les discriminations ?**

J.-P.L. : C'est dans un contexte global de difficultés extrêmes que doit être pris en compte le développement des organisations roms, qui sont autant de tentatives d'adaptation active à leur entourage.

Au moment où l'on considère les Roms comme des « problèmes sociaux », les organisations font valoir l'existence des valeurs véhiculées par la culture. Vis-à-vis des Roms eux-mêmes, les organisations montrent qu'il est légitime de défendre de telles valeurs.

Il me semble que l'Union romani peut être considérée comme une superstructure politique donnant une présence et une visibilité afin que les Roms soient pris en compte dans un environnement global, notamment celui des institutions internationales et de leurs composantes dont la vocation est le respect des droits. En ce sens, elle a un rôle d'alerte et d'interpellation plus que d'intervention directe. Il existe aussi aujourd'hui des instances dont la vocation est directement liée au racisme et aux discriminations, comme le [Roma Rights Centre](#). Au niveau des organisations européennes, après plusieurs périodes marquées, chronologiquement, par la découverte des Roms, par la reconnaissance de l'importance d'une prise en compte, par l'élaboration d'un cadre de référence et le lancement d'actions sectorielles, une nouvelle période s'est ouverte, caractérisée par une activité plus globale. La présence des Roms devient plus systématique dans le suivi de la mise en œuvre des traités, comme c'est le cas pour le Conseil de l'Europe, la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales, ou la Charte des langues régionales ou minoritaires. Dans le même temps, le Commissaire aux droits de l'Homme et la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, qui ont un rôle d'observatoire de la discrimination et d'interpellation des États, donnent une visibilité grandissante à la situation des Roms, tandis qu'un appel intensifié à la Convention européenne des droits de l'Homme et à la Charte sociale européenne consolide une jurisprudence.

### **CdB : La jeunesse rom actuelle s'est-elle appropriée le combat politique mené par l'Union romani internationale ?**

J.-P.L. : Aujourd'hui, 50 ans après le Congrès de Londres, la mutation s'est confirmée, les formes d'actions ont évolué, la jeunesse est formée, diplômée, compétente. Il est possible que l'Union romani s'estompe, s'efface, laissant la place à de nouveaux dynamismes adaptés à la période actuelle. Des relais existent, dans lesquels les jeunes Roms, femmes et hommes, jouent un rôle majeur en tant que dirigeants. Par ailleurs, les Roms sont aussi présents au sein des plus hautes instances nationales et internationales, que ce soit des Parlements ou des instances internationales comme la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance. Ces personnalités luttent pour les droits, non pas en tant que Roms et pour les Roms, mais pour tous les citoyens, et sont élues ou désignées pour représenter l'ensemble des citoyens de l'État qui les envoie. Ainsi, ces personnalités roms développent un combat politique dans un sens noble et sont à même d'être attentives à la situation difficile des Roms dont on sait qu'ils restent encore aujourd'hui parmi les populations les plus discriminées dans tous les domaines.

### **Dans la bibliographie de Jean-Pierre Liégeois :**

*Roms en Europe*, Editions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2007.

*Roms et Tsiganes*, Editions La Découverte, Collection "Repères", 2009.

*Le Conseil de l'Europe et les Roms : 40 ans d'action*, Editions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2010.



JEAN PIERRE LIEGEOIS

# MUTATION TSIGANE



## Notes

[1] *Mutation tsigane*, Editions Complexe, Bruxelles, 1976.